

La distribution alimentaire: au cœur de l'économie européenne

Le commerce et l'alimentation prennent tous deux place parmi les quatorze écosystèmes clés que la Commission européenne a définis pour la reprise de l'après-COVID-19, dans le cadre de la nouvelle politique industrielle pour l'Union européenne. À l'appui de cette appréciation, on peut faire valoir qu'à eux deux, ces secteurs comptent plus de cinq millions d'entreprises, de toutes tailles, qu'ils emploient au total près de quarante millions de travailleurs, qu'ils contribuent à hauteur de 13,7 % au produit intérieur brut de l'Union et que par leurs activités, ils dynamisent les communautés locales, dans les campagnes comme en ville.

La crise sanitaire a démontré que le commerce, dans son ensemble mais tout particulièrement celui des denrées alimentaires, joue un rôle indispensable pour assurer le bien-être des familles. La distribution garantit que les producteurs agricoles et les pêcheurs aient accès aux consommateurs et, par voie de conséquence, elle offre aux populations l'assurance de pouvoir se procurer les biens dont elles ont besoin pour leur vie quotidienne.

Au cours de mois qui viennent de s'écouler, le commerce alimentaire a démontré sa capacité de rebond, même si nous avons conscience que la reprise s'avérera difficile pour tous. Il est bien connu que le secteur de la distribution alimentaire se caractérise par l'importance de ses coûts fixes et la faiblesse de ses marges, qui le rendent vulnérable lorsque la conjoncture économique est empreinte d'incertitudes. En outre, il ne présente pas une homogénéité généralisée: ainsi, les grossistes qui approvisionnent le secteur des cafés, hôtels et restaurants ont pâti dès le début de la crise des effets produits par les restrictions, qui ont entraîné une chute brutale de leurs ventes. De même, les détaillants implantés dans les zones les plus touristiques attendent avec impatience l'indispensable reprise économique qui, après la vaccination massive, devra intervenir aussi rapidement que possible.

Une des grandes leçons que nous pouvons tirer de la situation actuelle est qu'il est nécessaire de préserver les réseaux commerciaux, grâce auxquels la société a pu continuer à fonctionner. Dans le cas de la distribution axée sur l'alimentaire, nous avons pu vérifier que, pour être efficace, une filière doit pouvoir s'appuyer sur un large équilibre, dans l'éventail des entreprises comme des formats, ainsi que se montrer très attentive au service offert au consommateur. L'enjeu consistera donc à ce que les citoyens, où qu'ils vivent, puissent continuer à avoir accès à une alimentation variée, complète, sûre et d'un prix abordable.

Dans la perspective du futur, la résilience, pour ce secteur, implique qu'il garde sa capacité à s'adapter à la demande du consommateur et à rester au service de la société, dans des environnements qui vont des grandes concentrations urbaines aux zones les plus dépeuplées. Or, pour acquérir cette capacité de résilience, nous avons besoin d'un accompagnement des administrations publiques, sous la forme d'une réglementation qui soit simple, harmonisée et moins coûteuse pour les entreprises. Ces derniers mois, le secteur du commerce, dans toutes ses composantes, a montré qu'il était capable de déployer très rapidement les mesures de sécurité et d'hygiène qui étaient indispensables pour protéger ses travailleurs et ses clients et continuer à fournir ses services à la société malgré un contexte



incertain et difficile. Il mérite dès lors le vote de confiance que constitue une réglementation placée sous le signe de la simplicité.

C'est ainsi, notamment, que si nous parvenons à asseoir la distribution de demain sur des bases fortes, nous contribuerons par là-même à tirer le meilleur parti possible de certains des grands apports du secteur à deux des objectifs centraux que la Commission européenne a repris dans son pacte vert pour l'Europe: la transformation numérique et la durabilité de l'économie. Dans le pacte vert, la distribution alimentaire joue un rôle d'acteur de premier plan, pour plusieurs raisons, notamment parce qu'il entretient des contacts étroits et permanents avec les consommateurs et qu'il a la capacité d'agir, au sein du secteur agroalimentaire, comme un levier de changement pour progresser vers la réalisation d'objectifs communs.

La Commission européenne a entériné ce constat et a décliné sa feuille de route pour le secteur alimentaire sous la forme de la stratégie «de la ferme à la table», laquelle trace les grandes lignes directrices de son évolution future, par une démarche qui l'aborde dans son intégralité, en le considérant comme une chaîne composée de différents maillons et en définissant des objectifs et des engagements pour tous ses opérateurs, de manière à aller au-delà du stade de la réglementation en matière de pratiques commerciales déloyales et jeter les bases de la vocation que doit assumer cette branche d'activité, celle d'un écosystème stratégique pour l'Europe et le redémarrage de son économie.

Les quelques mois qui sont devant nous seront décisifs pour conforter la relance de l'économie. La situation exige que dans les débats sur le rôle de la stratégie «de la ferme à la table» qui ont d'ores et déjà lieu dans le cadre de l'Union européenne, nous développons une approche solide. De par sa nature de «double écosystème clé», la distribution alimentaire se trouve placée au cœur même de la reprise. Nous avons posé les fondements d'un commerce qui repose sur une proximité équilibrée et soit accessible, circulaire et numérique. Notre tâche à tous, maintenant, sera de consolider les points forts du dispositif et de remédier à ses incohérences, afin qu'au sortir de cette crise, nous nous trouvions renforcés.



À propos de l'auteur:

Felipe Medina

Membre du groupe des employeurs

Association espagnole des distributeurs, magasins en libre-service et supermarchés (ASEDAS)